



## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

### Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°332/2019

**OBJET : Taux de participation statutaire 2020**

Membres : 18

Présents votant : 8

Pouvoirs : 3

L'an deux mille dix neuf, et le 12 décembre

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 29 novembre 2019, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la Commune Clermont l'Herault.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Eric VIDAL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Daniel VIALA, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.

POUVOIRS

- Madame Gaëlle LEVÊQUE, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Jean François SOTO, conseiller départemental du canton de GIGNAC,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS.

Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :

La Présidente présente les taux de participation statutaire applicables au Budget Primitif 2020.

Le Conseil Départemental est majoritaire avec 55% de participation. Les 45 % restants sont répartis entre les trois communautés de communes membres.

Deux critères sont définis statutairement avec un coefficient de 50% chacun :

- La population de la collectivité,
- La représentation au comité syndical.

Les taux de participation statutaire changeant en fonction de l'évolution de la population des collectivités, il convient de voter ces taux chaque année.

Affichée le :

La Présidente propose de voter les taux de participation suivants.

	CC Clermontais	CC Lodévois et Larzac	CC Grand Orb	Total
Pop recensement 2016	27 483	14 563	20 337	62 383
Nb de voix	5	2	2	9
% pop totale	44.06 %	23.34%	32.60%	100%
% Nb total voix	55.56%	22.22%	22.22%	100%
Coeff. 50/50 sur 100%	49.70%	22.73%	27.57%	100%
<b>TAUX</b>	<b>22.41 %</b>	<b>10.25%</b>	<b>12.34%</b>	<b>45%</b>

Le Comité Syndical,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

**EMET** un avis favorable sur les taux de participation statutaire présentés,  
**DECIDE** d'adopter ces taux de participation pour l'année 2020.

Pour Extrait Conforme,  
A Clermont l'Hérault,  
le 12 décembre 2019

La Présidente

  
Marie PASSIEUX

